

La statistique de l'aide sociale de 2005 à 2013: présentation des groupes à risque

Dossier préparé par l'Office fédéral de la statistique (OFS), Stéphanie Rumo

Janvier 2015

Avertissement: le contenu des « dossiers du mois » de l'ARTIAS n'engage que leurs auteur-es

**20
ans**

Pour fêter ses 20 ans, l'Artias publie cette année une série de dossiers du mois « regard devant-regard derrière ». Nous avons sélectionné quelques thèmes qui avaient fait l'objet d'un dossier du mois entre 2004 et 2006 et avons demandé à leurs auteurs de reprendre le sujet, dix ans plus tard, de manière à mettre en lumière l'évolution, du discours, des faits concrets, du contexte.

Le dossier de l'OFS inaugure cette série « spécial 20 ans ».

R E S U M E

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a été invité à présenter les résultats des neuf dernières années de la statistique de l'aide sociale au comité de l'ARTIAS. Vu l'intérêt du document, les deux institutions ont décidé d'en faire une publication « dossier du mois » de l'ARTIAS.

L'objectif de cette analyse est de mettre en évidence les groupes à risque qui ont émergé ces dernières années afin de pouvoir orienter les thèmes de réflexion des politiques sociales.

1. Introduction

Dans le cadre du dernier séminaire d'été du comité de l'ARTIAS, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a été invité à présenter les résultats des neuf dernières années de la statistique de l'aide sociale. L'objectif de cette analyse est de mettre en évidence les groupes à risque qui ont émergé ces dernières années afin de pouvoir orienter les thèmes de réflexion des politiques sociales. Le relevé des données individuelles pour la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale s'effectue chaque année, à l'échelon des communes (enquête exhaustive). Il comprend tous les bénéficiaires ayant perçu au moins une prestation sociale au cours de l'année de relevé.

En principe, la statistique de l'aide sociale comprend au sens large l'aide sociale économique (ou aide sociale au sens strict) ainsi que les autres prestations cantonales sous conditions de ressources qui sont versées en amont (voir annexe). Les résultats présentés dans cette analyse concernent uniquement l'aide sociale économique.

L'analyse réalisée a pour objectif de mettre en évidence les groupes à risque en suivant les caractéristiques sociodémographiques et économiques des bénéficiaires de l'aide sociale sur les neuf dernières années. Elle va aussi comparer les membres de l'ARTIAS avec ceux qui n'en font pas partie (cantons non ARTIAS). Les cantons ARTIAS sont composés de huit cantons principalement romands (BE, FR, GE, JU, NE, VD, VS, TI). Ils représentent 42% de la population suisse, soit 3'390'349 résidents permanents au 31 décembre 2013 (STATPOP). Cette proportion est restée stable de 2005 à 2013.

La méthodologie choisie est une analyse descriptive des résultats qui seront principalement représentés soit par des fréquences absolues, soit par des taux afin de donner une image transparente de l'aide sociale. Cette analyse rétrospective sera basée sur les données récoltées auprès des cantons entre 2005 et 2013.

2. Taux d'aide sociale

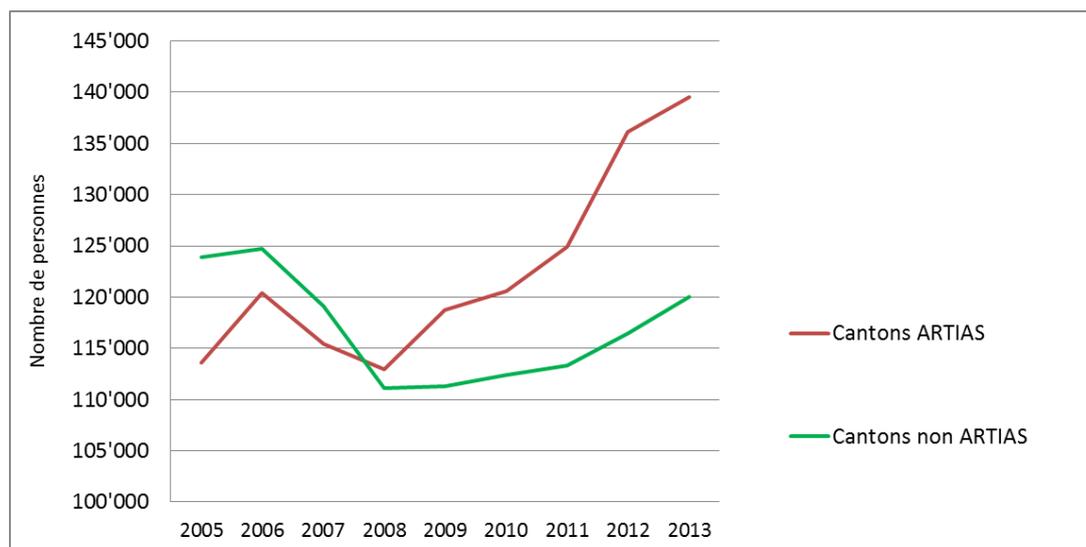
En Suisse 257'192 personnes ont bénéficié de l'aide sociale en 2013. L'évolution de la courbe suisse présente un minimum de bénéficiaires de l'aide sociale de 221'262 en 2008 et un maximum de 257'192 en 2013, ce qui représente une hausse non négligeable de 8.3% en 9 ans.

A noter toutefois que la statistique de l'aide sociale a été complétée en 2009 avec les données des personnes (AP+7) et des réfugiés (F+7) admis à titre provisoire qui séjournent en Suisse depuis plus de 7 ans. Depuis 2009, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de nationalité étrangère a progressé de 15,8%, contre une augmentation de 10,3% chez les bénéficiaires de nationalité suisse.

Si l'on observe le nombre de bénéficiaires dans les cantons ARTIAS, on remarque un pic en 2006 et à nouveau dès 2009 avec une forte hausse en 2012. La progression de 2006 et 2012 est due à la prestation du canton de Genève, le Revenu Minimum Cantonal d'Aide Sociale pour chômeurs en fin de droits (RMCAS) qui a été intégrée dans la statistique de l'aide sociale au sens strict. Elle concerne environ 3'300 personnes en 2006 et environ 6'000 personnes en 2012. Celle de 2009 est due aux personnes de nationalité étrangère vivant en Suisse depuis plus de 7 ans. Les cantons ARTIAS accueillent en moyenne 800 personnes de plus par année que les cantons non ARTIAS. En 2009 les cantons ARTIAS enregistraient 3'752 personnes AP+7 et F7+, les cantons non ARTIAS 2'971.

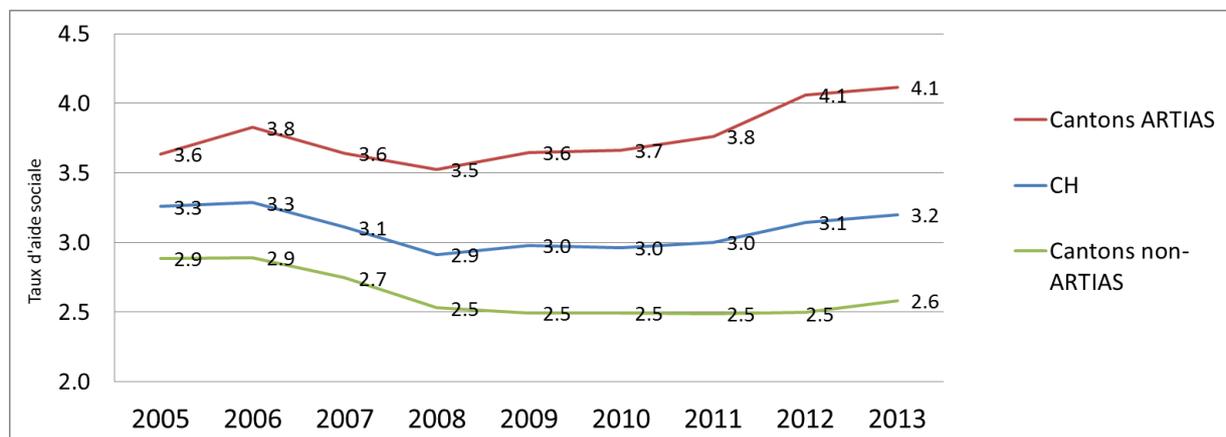
A mentionner aussi que les cantons ARTIAS représentent 42% de la population et 54% du total des personnes à l'aide sociale.

Figure 1: nombre de bénéficiaires, 2005-2013



L'indicateur principal de la statistique de l'aide sociale est le taux d'aide sociale. L'Office fédéral de la statistique a défini le calcul du taux dans le concept général approuvé par la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales et le groupe d'accompagnement en 1997. Le taux se calcule en cumulant tous les bénéficiaires qui ont reçu au moins une prestation durant l'année d'enquête, par rapport à la population résidente permanente au 31 décembre de l'année précédente. Ce calcul indique combien de personnes ont fait appel au moins une fois à l'aide sociale au cours d'une année. Pour l'année 2013, il est de 3.2%.

Figure 2: taux d'aide sociale en Suisse, 2005-2013



Au niveau suisse, le taux est resté assez stable entre 2005 et 2013. En effet, entre le taux le plus bas et le plus haut il n'y a que 0.4 points. Suite à l'intégration en 2009 des personnes et réfugiés séjournant depuis plus de 7 ans, la base de référence a été adaptée. Elle n'a pas eu de répercussion importante sur le taux.

Au niveau des groupes de comparaison, les cantons ARTIAS ont toujours présenté des taux d'aide sociale plus élevés que les cantons non ARTIAS et cela depuis 2005. Leur taux est de 4.1% en 2013. Les cantons non ARTIAS quant à eux ont un taux d'aide sociale plus bas et stable depuis 2008 qui se situe à 2.6% en 2013.

3. Variables sociodémographiques

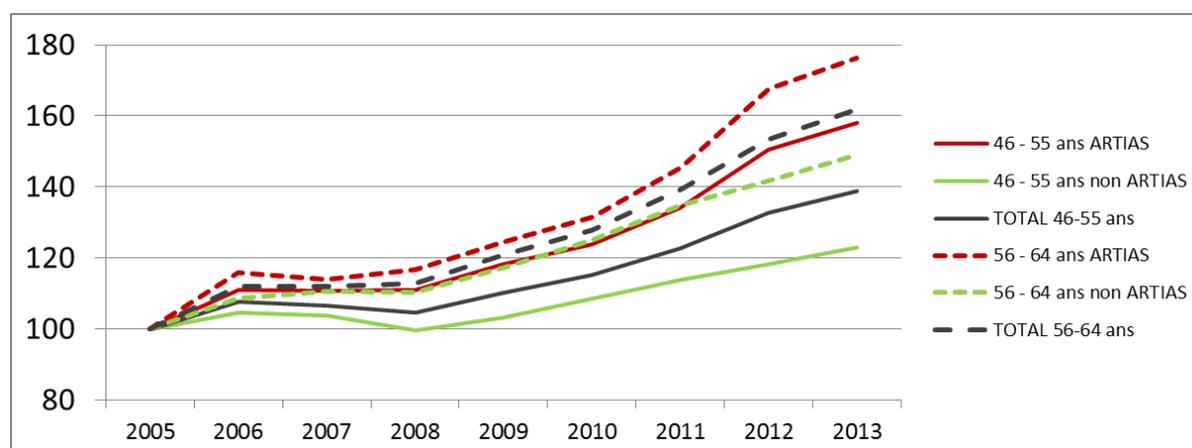
Qui sont les bénéficiaires de l'aide sociale ? Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques ? L'analyse descriptive met en évidence les groupes à risque et décrit le contexte sociodémographique et la situation familiale des bénéficiaires.

3.1 Nombre de bénéficiaires selon les classes d'âge

Près d'un tiers des bénéficiaires sont des enfants ou des jeunes âgés de moins de 18 ans. Cette tranche d'âge ne représente que 18% de la population suisse en 2012, mais environ 30% de la population à l'aide sociale. Ils forment le groupe d'âge le plus touché par l'aide sociale depuis 2005.

L'évolution par classe d'âge montre que les bénéficiaires âgés de 46-55 ans et les 56-64 ans ne cessent d'augmenter depuis 2005. En effet, l'indice de ces deux groupes à risque montre une augmentation entre 2005 et 2013 de 39% pour les 46-55 ans et de 62% pour les 56-64 ans. Cette évolution s'accroît avec les années pour atteindre une différence maximale entre 2011 et 2012 de 15% pour les 46-55 ans et respectivement de 10% pour les 56-64 ans. La hausse est encore plus prononcée pour les cantons ARTIAS que pour les cantons non ARTIAS ; en effet, la tranche d'âge 56-64 ans a augmenté de 76% par rapport à 2005 pour se situer à 11'694 bénéficiaires.

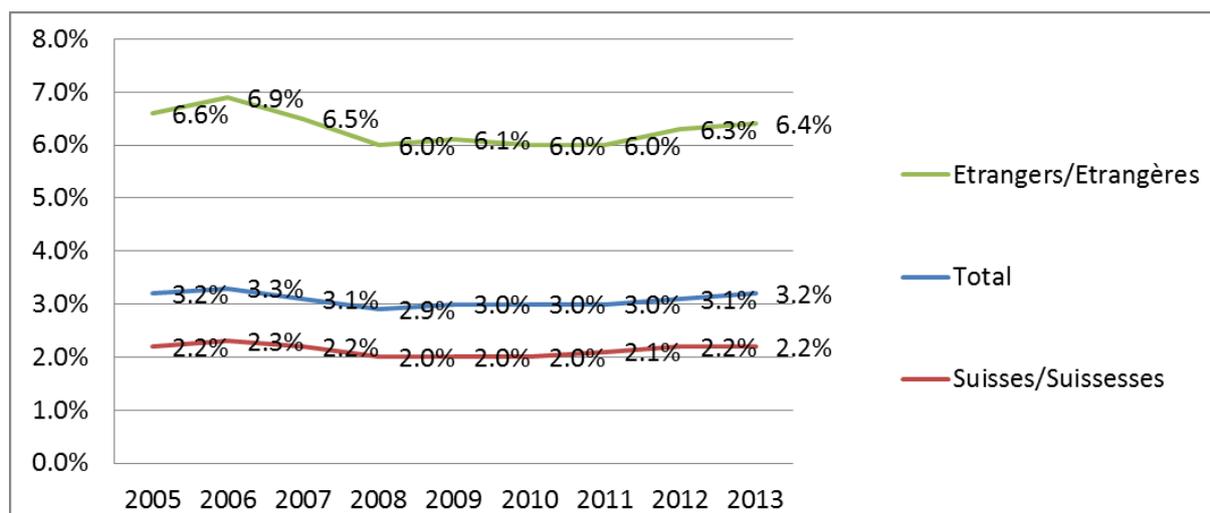
Figure 4: évolution des 46-55 et 56-64 ans, 2005-2013



3.2 Groupe de nationalité en relation avec le taux d'aide sociale

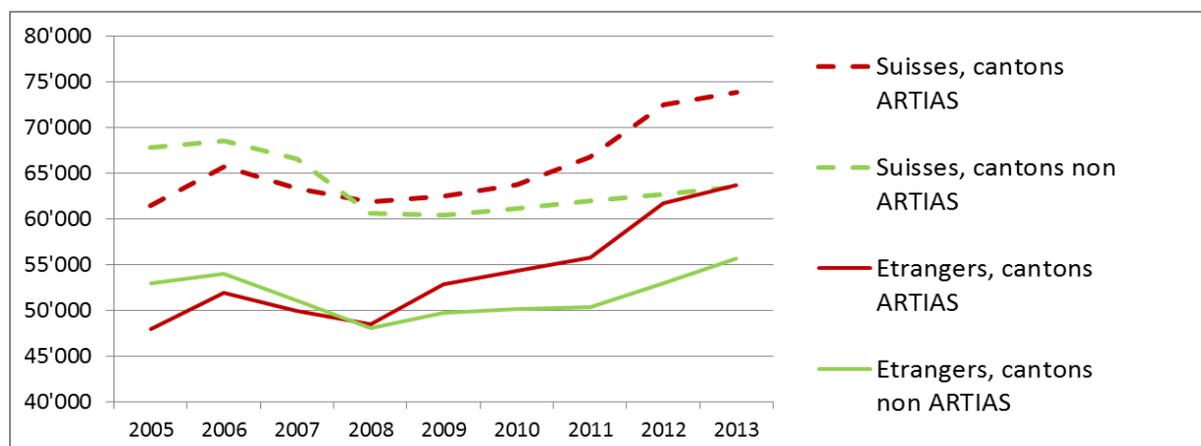
En 2013, la part des Suisses à l'aide sociale s'élève à 2,2%. Les étrangers sont 6,4% dans ce cas.

Figure 5: taux d'aide sociale, 2005-2013



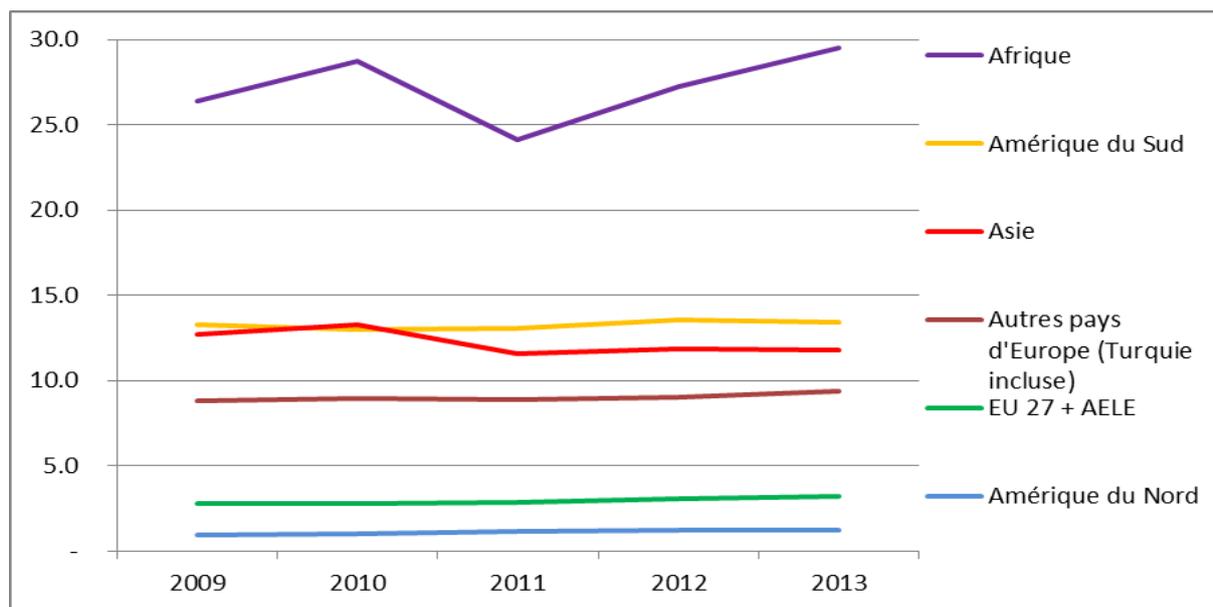
Si l'on considère le nombre absolu de bénéficiaires suisses, il est supérieur à celui des personnes de nationalité étrangère. Sur ce graphique on remarque l'augmentation en 2009 due principalement à l'intégration dans la statistique des personnes de nationalité étrangère vivant en Suisse depuis plus de sept ans et pour les cantons ARTIAS l'intégration dans la statistique des bénéficiaires RMCAS en 2006 et dès 2012. Depuis cette introduction en 2009, le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale de nationalité étrangère a progressé de 20% dans les cantons ARTIAS et de 12% dans les cantons non-ARTIAS.

Figure 6: nombre de bénéficiaires selon la nationalité, 2005-2013



Les taux d'aide sociale par groupe de nationalité sont restés relativement stables depuis 2009. Le nombre de bénéficiaires par nationalité a augmenté en même temps que le nombre d'immigrés, d'où une stabilité des taux. Au niveau de la comparaison entre les groupes de nationalité, les ressortissants de pays d'Afrique sont davantage tributaires de l'aide sociale et affichent un taux d'aide sociale de 29.5% en 2013. En nombre absolu il y a par contre moins de ressortissants des pays d'Afrique (23'082) que de l'UE28 + l'AELE (38'724). A mentionner que le taux d'aide sociale des citoyens européens de l'UE28 avec l'AELE est similaire à celui de la Suisse et se situe à 3.2% en 2013.

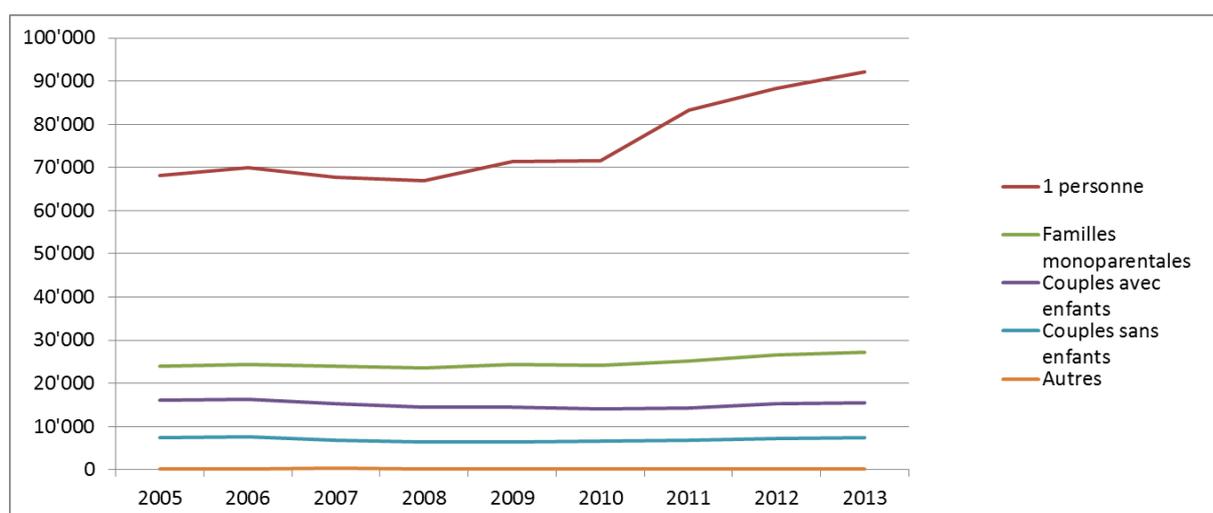
Figure 7: taux d'aide sociale selon les groupes de nationalité, 2009-2013



3.3 Les ménages privés

Lors des analyses de la structure des unités d'assistance, seuls les bénéficiaires en ménages privés sont pris en compte. Ils représentent à eux seuls plus de 90% des dossiers. Les autres bénéficiaires résident dans d'autres types de logement tels que les institutions, les homes et logements particuliers comme les pensions et les hôtels et ne font pas l'objet d'une analyse. Depuis 2005 la majeure partie des dossiers sont composés de dossiers d'une personne. En 2013, ils représentent 64% des ménages privés.

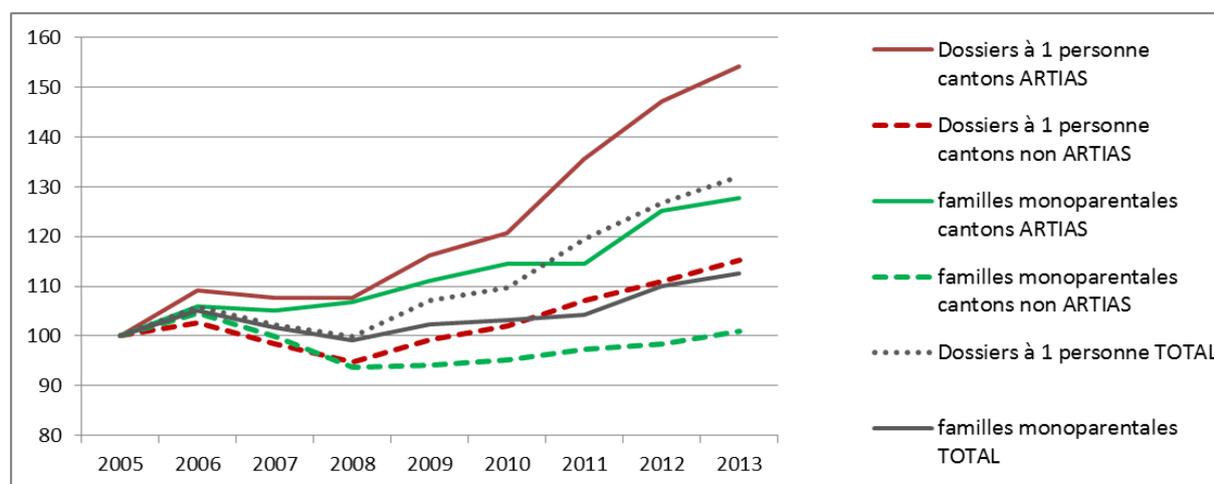
Figure 8: nombre de ménages privés percevant l'aide sociale, 2005-2013



3.4 Familles monoparentales

Les familles monoparentales représentent une structure d'unité d'assistance dont le nombre de bénéficiaires a beaucoup augmenté depuis 2005. En effet, le nombre de dossiers a progressé de 13% et représente un total de 27'095 dossiers. Les couples avec enfants représentent une structure d'unité d'assistance dont le nombre de bénéficiaires a par contre légèrement diminué depuis 2005 (-4%). En comparant les deux groupes on constate que la progression est beaucoup plus marquée dans les cantons ARTIAS que non ARTIAS: il y a 54% de dossiers d'une personne en plus en 2013 qu'en 2005 et seulement 15% de plus pour les cantons non ARTIAS.

Figure 9: évolution des dossiers d'une personne et de familles monoparentales, 2005-2013

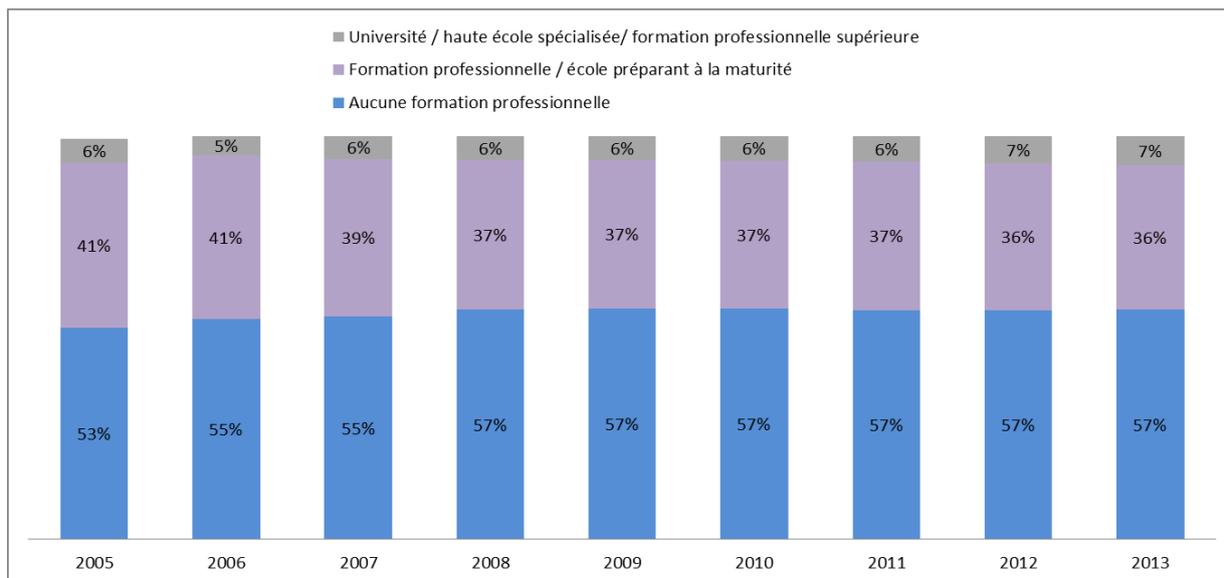


4. Variables socio-économiques

4.1 Formation

La formation achevée la plus élevée du demandeur est une variable à saisir pour toutes les personnes bénéficiaires de l'aide sociale dès 18 ans. Les résultats sont restés stables au cours de ces 9 dernières années: ce sont toujours les personnes sans formation qui se retrouvent plus vite dans des situations précaires et qui doivent avoir recours à l'aide sociale. En effet plus de la moitié des bénéficiaires ne possède aucune formation, environ 40% sont au bénéfice d'une formation professionnelle et les autres bénéficiaires ont accompli une formation supérieure.

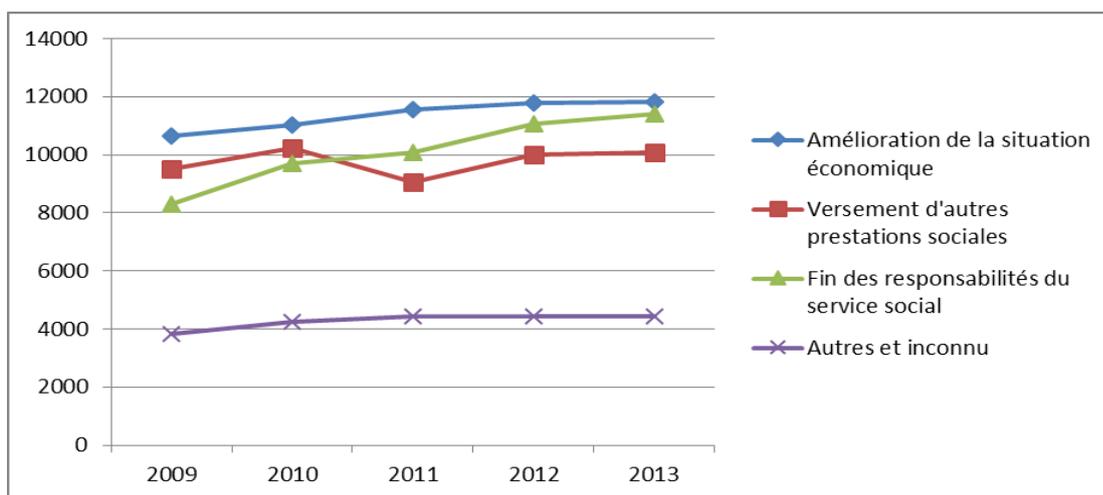
Figure 10: formation des bénéficiaires, 2005-2013



4.2 Raison principale de la clôture des dossiers

La raison principale mentionnée depuis 2009 est l'amélioration économique qui signifie soit la reprise d'une activité professionnelle, soit des mesures d'occupation ou l'augmentation du revenu. Les deux autres raisons qui sont le versement d'autres prestations sociales (prestations d'assurance chômage et rente AI principalement) ou la fin des responsabilités du service social sont toujours citées en deuxième ou troisième position.

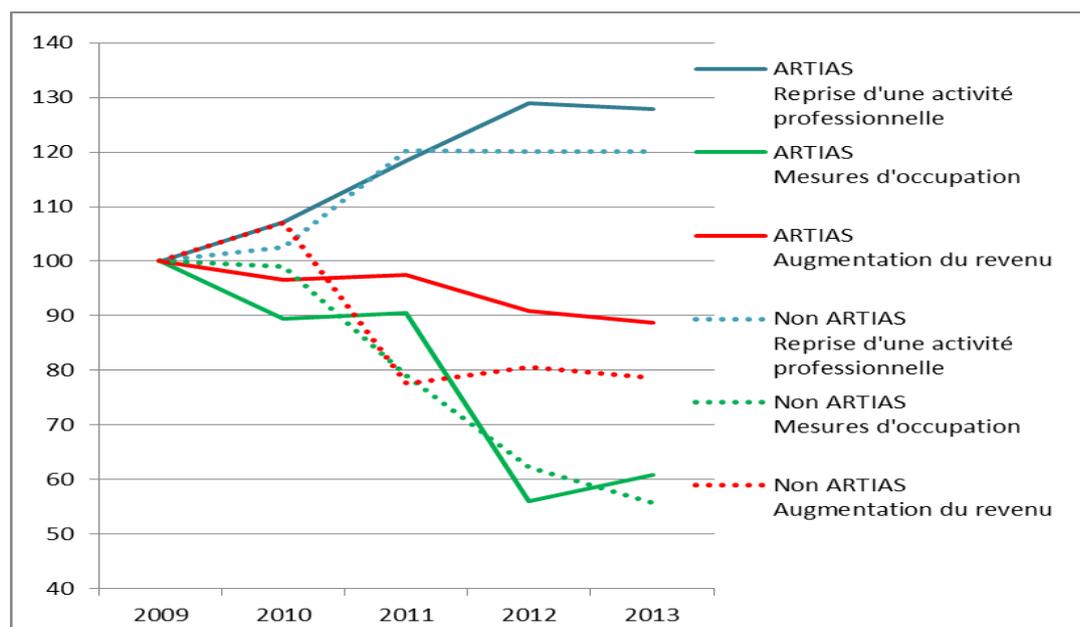
Figure 11: motif principal de la fin de versement, 2009-2013



Amélioration de la situation économique

Que veut dire l'amélioration de la situation économique ? Dans 76% des cas il s'agit de la reprise d'une activité professionnelle. Les mesures d'occupation et l'augmentation du taux d'occupation sont évoquées mais dans une moindre mesure. De plus on remarque dans le graphique ci-dessous que ces deux groupes ont tendance à diminuer. En effet seule la reprise d'une activité économique évolue de manière positive ces cinq dernières années, avec plus de 28% pour les cantons ARTIAS et 20% pour les cantons non ARTIAS depuis 2009.

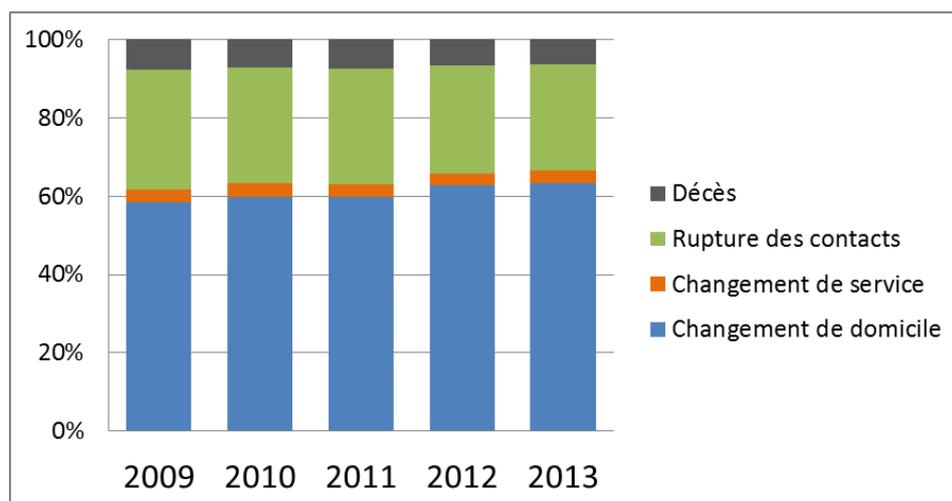
Figure 12: évolution du motif amélioration de la situation économique, 2009-2013



Fin des responsabilités du service social

La fin des responsabilités du service social ne signifie pas la fin de l'aide sociale. La raison de clôture est due à 63% des cas en 2013 à un changement de domicile. Pour la plus grande partie de ces déménagements, les dossiers ont été réouverts la même année, en conséquence ces personnes sont restées à l'aide sociale.

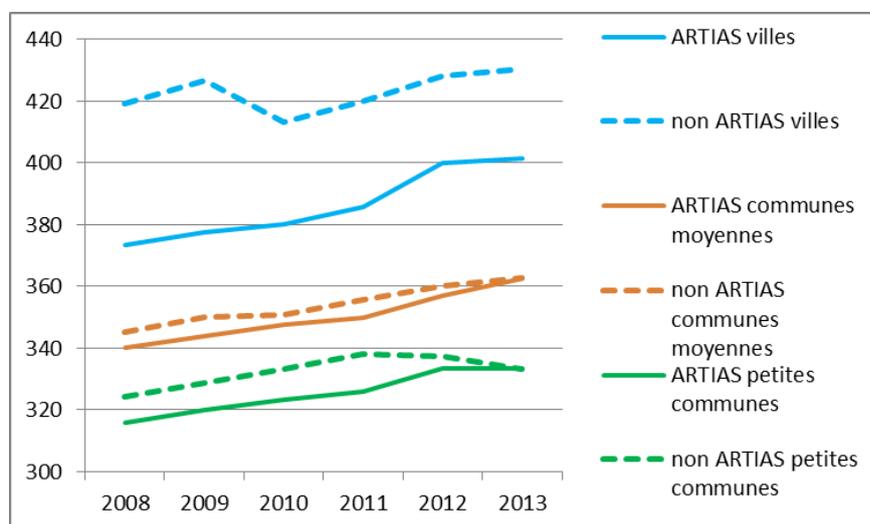
Figure 13: motif fin des responsabilités du service, 2009-2013



4.3 Prix du loyer par pièce, selon la structure de l'unité d'assistance

Si l'on observe le coût du logement et qu'on le divise par le nombre de pièces afin de pouvoir comparer les appartements entre eux, on remarque que le prix des loyers par pièce a toujours été supérieur dans les villes non ARTIAS par rapport aux villes ARTIAS. Le coût par pièce en ville reste le plus élevé et a tendance à augmenter que ce soit dans les cantons ARTIAS ou non ARTIAS.

Figure 13: prix du loyer par pièce, 2008-2013



5. Conclusion

Ces neuf dernières années le taux d'aide sociale est resté relativement stable avec une différence de 0.4% entre le minimum et le maximum. La croissance de la population a compensé l'augmentation du nombre de bénéficiaires.

Les groupes à risque dans l'aide sociale ont été identifiés selon

- Le groupe d'âge
Les enfants: 30% des bénéficiaires ont entre 0 et 17 ans. Ils étaient déjà en 2005 les principaux touchés et le sont encore. Cela peut s'expliquer par une structure familiale fragile et un accès plus difficile à une activité professionnelle qui puisse garantir une rémunération suffisante pour la mère qui élève souvent seule ces enfants.
Les bénéficiaires des tranches d'âge 46-55 ans et 56-64 ans sont en hausse constante depuis 2009. Une raison pourrait être que ces personnes ont de la peine à retrouver un emploi sur le marché du travail.
- La nationalité
Le taux d'aide sociale des groupes de nationalité: plus les nationalités sont éloignées de la Suisse, plus leur taux est élevé, cela dû principalement à la difficulté à s'intégrer. Il n'y a par contre que très peu de changement au niveau des taux, même s'il y a eu une croissance forte du nombre de personnes venant des pays africains et EU28 + AELE. En effet étant donné que le nombre d'immigrés évolue dans la même proportion, le taux reste relativement stable.
- La formation
La formation des bénéficiaires: les personnes ne bénéficiant d'aucune formation professionnelle ont toujours représenté plus de la moitié des personnes à l'aide sociale. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elles ont plus de difficultés à trouver un travail ou elles sont actives mais leur rémunération n'est pas suffisante pour subvenir au besoin quotidien.
- La structure du ménage
Les dossiers d'une personne ont toujours représenté plus de la moitié des dossiers à l'aide sociale. De plus, on observe depuis 2009 une augmentation significative de 29% des dossiers des ménages privés d'une personne.

Annexes

La statistique de l'aide sociale en bref

La statistique suisse de l'aide sociale relève chaque année les dossiers de personnes touchant au moins une fois par année civile des prestations financières de l'aide sociale. Sont prises en compte toutes les personnes de 0 à 64 ans faisant partie du dossier. Les personnes de 65 ans et plus dans le besoin bénéficient pour la grande majorité de prestations complémentaires. Elles ne tombent à l'aide sociale que dans des cas exceptionnels.

En principe, la statistique de l'aide sociale comprend au sens large l'aide sociale économique (ou aide sociale au sens strict) ainsi que les autres prestations cantonales sous conditions de ressources qui sont versées en amont, telles que les avances sur pensions alimentaires et les allocations de maternité ou parentales. Ces prestations sont allouées selon des conditions définies par chaque canton. L'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources fournit de plus amples informations à ce sujet (<http://www.sozinventar.bfs.admin.ch>).

L'Office fédéral de la statistique (OFS) établit, sur cette base, des indicateurs en vue d'analyser la situation des bénéficiaires de l'aide sociale en Suisse. Les résultats de la statistique de l'aide sociale sont aussi utilisés pour le calcul de l'indicateur de la pauvreté dans le cadre de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre Confédération et cantons (RPT).

L'indicateur le plus important de la statistique de l'aide sociale est le taux d'aide sociale, qui définit la part des personnes qui touchent l'aide sociale au moins une fois par année dans l'ensemble de la population résidente permanente selon la STATPOP de l'année précédente.

Autres informations sur Internet

Portail statistique de l'OFS, protection sociale:

www.statistique.admin.ch → Thèmes → 13 Protection sociale

(<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/03/03.html>)

www.statistique.admin.ch → Thèmes → 13 Protection sociale → Prestations sous condition de ressources → Aide sociale → Indicateurs → Bénéficiaires

(<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/03/03/key/02.html>)

www.statistique.admin.ch → Thèmes → 13 Protection sociale → Prestations sous condition de ressources → Aide sociale → Données détaillées → Tableaux et cubes

(<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/13/03/03/dos/04.html>)

Historique

Né du programme pluriannuel de la Confédération 1995-1999, le système statistique suisse de l'aide sociale comporte trois éléments qui sont étroitement interdépendants: l'inventaire des prestations sociales sous condition de ressources, la statistique financière et la statistique des bénéficiaires. La conception de la statistique suisse de l'aide sociale a été approuvée et travaillée en étroite collaboration avec le groupe d'accompagnement, le groupe d'experts ainsi que différentes organisations et institutions externes. La mise sur pied de la statistique nationale de l'aide sociale a été un projet complexe qui n'a pas été établi sans

difficulté. Afin de rendre possible les comparaisons entre les cantons, l'OFS a dû non seulement harmoniser et standardiser la collecte des données, mais également respecter les spécificités cantonales et communales qui régissent l'aide sociale (26 lois cantonales avec leurs propres modalités d'application).

A partir de 2005 tous les cantons ont livré des données de bonne qualité qui ont permis de publier une statistique complète et comparable. Grâce à la volonté et au travail de chaque commune, l'OFS bénéficie actuellement de données exhaustives de très bonne qualité qui permettent de réaliser des analyses des bénéficiaires. Cette statistique permet de déterminer le nombre de bénéficiaires de l'aide sociale, le type de prestation sous condition de ressources octroyée, la durée de l'octroi des soutiens et la structure familiale des bénéficiaires.